

REVUE DE L'AVOCAT

Le magazine

Tirage total: 11 000

L'organe officiel de la Fédération suisse des avocats FSA

La « Revue de l'avocat » est le magazine pratique et l'organe officiel de la Fédération suisse des avocats FSA. Elle s'adresse principalement aux avocates et aux avocats pratiquant en Suisse, en premier lieu aux membres de la FSA.

Dans sa partie principale, la « Revue de l'avocat » propose des articles consacrés à la profession et à la pratique. Dans ce cadre, le point fort est constitué par le droit de la profession d'avocat. Les actualités et les communications de la fédération font l'objet d'une rubrique spécifique. Et des articles sont régulièrement consacrés aux nouvelles technologies.

Mots-clés: legaltech, cloud, numérisation, évolution et perspectives

FSA/SLTA - L'évolution numérique au sein des études d'avocats et le développement du marché de la legaltech ont également trouvé leur voie en Suisse. Dans le cadre d'un sondage de grande envergure, la Fédération suisse des avocats (FSA) et la Swiss LegalTech Association (SLTA) ont passé au crible l'utilisation actuelle de la legaltech en Suisse et tenté de déterminer comment le marché juridique se développe. Quelles sont les nouvelles technologies déjà mises en place? Quelles sont les opportunités qui se présentent aux avocats suisses? Comment notre profession relève-t-elle les défis lancés par cette évolution?

Les communications de la fédération sont publiées en allemand et en français. Les articles des autres rubriques paraissent dans l'une des langues nationales, parfois également en anglais.

La « Revue de l'avocat » existe également sous forme numérique

La version PDF de la « Revue de l'avocat » est identique à sa version imprimée. Sa valeur ajoutée est constituée par les hyperliens vers les lois, les arrêts du Tribunal fédéral et les sites internet.



- » Alle Revisionen seit 2007 mit Bewertung
- » inkl. Kontakt- und Rayonverbot
- » Landesverweisung

THEMA/QUESTION DU JOUR

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE LA LEGALTECH EN SUISSE

DAVID SCHWANNINGER
Bâle, avocat et avocat LL.M., avocat chef de cabinet, président de la Fédération suisse des avocats de la FSA pour la transition numérique

ROLAND KÖCHLI
Bâle, avocat chef de cabinet, avocat chef de cabinet, président et responsable juridique de la FSA pour la transition numérique

MICHAEL BURKART
Etolles en droit, vice-président de la SLTA et Head of Legal Operations, Inphoria SA

CHRISTOPH KÜNG
Etolles en droit, avocat chef de cabinet, président et responsable juridique de la FSA pour la transition numérique

Mots-clés: legaltech, cloud, numérisation, évolution et perspectives

FSA/SLTA - L'évolution numérique au sein des études d'avocats et le développement du marché de la legaltech ont également trouvé leur voie en Suisse. Dans le cadre d'un sondage de grande envergure, la Fédération suisse des avocats (FSA) et la Swiss LegalTech Association (SLTA) ont passé au crible l'utilisation actuelle de la legaltech en Suisse et tenté de déterminer comment le marché juridique se développe. Quelles sont les nouvelles technologies déjà mises en place? Quelles sont les opportunités qui se présentent aux avocats suisses? Comment notre profession relève-t-elle les défis lancés par cette évolution?

Pour trouver des éléments de réponse à ces questions cruciales, la FSA et la SLTA ont mené fin 2019 une large enquête en allemand et en français sur l'utilisation actuelle des produits de legaltech en Suisse. Un questionnaire a été envoyé par e-mail à tous les avocats inscrits, et

Les cinq cantons qui ont fourni le plus grand nombre de réponses sont Zurich (108 participants), Vaud (71), Genève (63), Berne (37) et le Tessin (30). La distribution selon la taille de l'étude d'avocats, avec des arrondis à l'unité supérieure (voir graphique 1).

Dans l'ordre décroissant, l'échantillon statistique repose donc sur 61% d'études avec 2-10 avocats, 25% avec 11-50 avocats, 7% avec 51-100 avocats, 3% avec 100 avocats et 1% avec 51-100 avocats. Les données de compétence les plus fréquemment mises en avant sont le droit du travail, le droit du bail et à terme, le droit de la famille, le droit des successions et le droit pénal.

Invitant chaque étude d'avocats à renvoyer collectivement un seul formulaire, le sondage, réalisé jusqu'au fin novembre 2019, a permis de compléter les 14 768 réponses d'un échantillon de 464 membres, soit 4,2% de l'ensemble statistique de la FSA.

20% des études ont déjà entamé ce processus de changement au cours des 12 derniers mois et 13% ont l'intention de changer ou de s'adapter au cours des 12 prochains mois. Seules 15% sont d'avis qu'un changement n'est pas nécessaire. En leur demandant ce qui allait concrètement changer, 165 avocats ont indiqué une plus grande spécialisation dans des domaines de compétence particuliers, ainsi que 153 avocats ont indiqué une plus grande spécialisation pour mieux accompagner leurs clients. En outre, 134 avocats souhaitent se démarquer de leurs concurrents par l'apport de solutions technologiques juridiques et 114 par des modèles d'honoraires alternatifs.

Seules 35 des études (8,6%) déclarent employer en plus des collaborateurs juridiques traditionnels, des personnes ayant des fonctions particulières de soutien. Ce sont les office managers, les informaticiens et les experts de legaltech qui ont été le plus souvent cités. D'autres fonctions spécialisées ont été mentionnées: le directeur du marketing, le directeur d'opération, le chef de projet, l'analyse de données et le directeur des opérations juridiques.

Graphique 1

250 ANNALES REVUE DE L'AVOCAT 6/2020

THEMA/QUESTION DU JOUR

Sur la question de savoir si les études d'avocats avaient le sentiment de se démarquer sur le marché et, si oui, dans quelle mesure, le quart d'entre elles ont répondu qu'elles ne se sentaient pas fondamentalement différentes de leurs concurrents. Quant aux études qui ont répondu par l'affirmative, elles ont attribué leur «marque de fabrique» à une spécialisation particulière qui leur était propre. Seules 15% des études ont déclaré se démarquer des autres études par l'utilisation de solutions legaltech ou la manière dont elles fournissent leurs services.

Une forte majorité (67%) des études sondées estime qu'il y aura des changements en profondeur sur le marché juridique. Pour les études de 1 à 100 avocats, il s'agit d'une certitude puisque 100% des réponses vont dans ce sens. En outre, 52% des études pensent qu'elles devront, sur le long terme, modifier leur organisation ou ajouter la manière dont elles fournissent leurs services. A la question d'un changement futur ou déjà opéré, la distribution des réponses collectées, arrondies à l'unité supérieure, est la suivante:

Dans l'ordre décroissant, l'échantillon statistique repose donc sur 61% d'études avec 2-10 avocats, 25% avec 11-50 avocats, 7% avec 51-100 avocats, 3% avec 100 avocats et 1% avec 51-100 avocats. Les données de compétence les plus fréquemment mises en avant sont le droit du travail, le droit du bail et à terme, le droit de la famille, le droit des successions et le droit pénal.

Invitant chaque étude d'avocats à renvoyer collectivement un seul formulaire, le sondage, réalisé jusqu'au fin novembre 2019, a permis de compléter les 14 768 réponses d'un échantillon de 464 membres, soit 4,2% de l'ensemble statistique de la FSA.

20% des études ont déjà entamé ce processus de changement au cours des 12 derniers mois et 13% ont l'intention de changer ou de s'adapter au cours des 12 prochains mois. Seules 15% sont d'avis qu'un changement n'est pas nécessaire. En leur demandant ce qui allait concrètement changer, 165 avocats ont indiqué une plus grande spécialisation dans des domaines de compétence particuliers, ainsi que 153 avocats ont indiqué une plus grande spécialisation pour mieux accompagner leurs clients. En outre, 134 avocats souhaitent se démarquer de leurs concurrents par l'apport de solutions technologiques juridiques et 114 par des modèles d'honoraires alternatifs.

Seules 35 des études (8,6%) déclarent employer en plus des collaborateurs juridiques traditionnels, des personnes ayant des fonctions particulières de soutien. Ce sont les office managers, les informaticiens et les experts de legaltech qui ont été le plus souvent cités. D'autres fonctions spécialisées ont été mentionnées: le directeur du marketing, le directeur d'opération, le chef de projet, l'analyse de données et le directeur des opérations juridiques.

Graphique 2

ANNALES REVUE DE L'AVOCAT 6/2020 251

THEMA/QUESTION DU JOUR

LEGALTECH-TRENDS IN DER SCHWEIZ

DAVID SCHWANNINGER
Bâle, LL.M., avocat et avocat LL.M., avocat chef de cabinet, président de la Fédération suisse des avocats de la FSA pour la transition numérique

ROLAND KÖCHLI
Bâle, avocat chef de cabinet, avocat chef de cabinet, président et responsable juridique de la FSA pour la transition numérique

MICHAEL BURKART
Etolles en droit, vice-président de la SLTA et Head of Legal Operations, Inphoria SA

CHRISTOPH KÜNG
Etolles en droit, avocat chef de cabinet, président et responsable juridique de la FSA pour la transition numérique

Stichworte: LegalTech, Cloud, Digitalisierung, Trends

SAV/SLTA - Die Digitalisierung in der Anwaltskanzlei sowie die Entwicklung im LegalTech-Markt haben auch in der Schweiz Einzug gehalten. Der Schweizerische Anwaltsverband (SAV) und die Swiss LegalTech Association (SLTA) analysieren gemeinsam, wie es tatsächlich um den Einsatz von LegalTech in der Lösung steht und wie sich der Anwaltsmarkt dadurch verändern wird. Welche neuen technischen Lösungen wurden bereits implementiert, und wie beurteilt die Schweizer Anwaltschaft und der Schweizer Anwalt die Chancen und Herausforderungen dieser aktuellen Entwicklungen?

Ende 2019 haben der Schweizerische Anwaltsverband (SAV) und die Swiss LegalTech Association (SLTA) eine Umfrage auf Deutsch und Französisch zum Stand des bisherigen Einsatzes von LegalTech-Produkten in der Schweiz durchgeführt. Die Umfrage wurde allen eingetragenen Berufstätigen per E-Mail verschickt. Anwaltskanzleien wurden geteilt, eine Antwort pro Kanzlei abgefragt. Die Umfrage wurde Ende November 2019 geschlossen. Wahlzeitpunkte konnten 464 Teilnehmer werden, die insgesamt 14 768 Antworten abgaben.

Die fünf inhaberbestärksten Kanzleien waren Zürich (108 Teilnehmer), Vaud (71 Teilnehmer), Genéve (63 Teilnehmer), Bern (37 Teilnehmer) und Tessin (30 Teilnehmer). 61% der Teilnehmenden beschäftigten 2-10 Anwälte, 24,9% jeweils einen Anwalt, 10% 11-50 Anwälte, 3% mehr als 100 Anwälte und 1% 51-100 Anwälte. Die meisten genannten Tätigkeitsbereiche waren Arbeitsrecht, Miet- und Pachtrecht, Familienrecht, Erbrecht und Strafrecht (siehe Abbildung 1).

Bei der Frage nach der Differenzierung bzw. Invoierung sich ein Mitbewerber von anderen Kanzleien unterschiedet, wurde mehrheitlich festgehalten, dass keine Differenzierung bestehe. Diejenigen, die einen Unterschied zu anderen Mitbewerbern sahen, führten dies auf eine bestimmte Spezialisierung zurück. Nur wenig Teilnehmende (5%) gaben an, dass sie sich durch den Einsatz von LegalTech-Lösungen oder der Art der Dienstleistungsbeziehung von anderen Anwaltskanzleien unterscheiden. Eine sehr grosse Mehrheit (87%) der Teilnehmenden ist der Meinung, der Rechtsmarkt werde sich verändern. Bei Kanzleien, die 11-50 oder 51-100 Anwälte beschäftigen, ist dies Güte 94/100%. Ferner sind 52% der Teilnehmenden

Bei der Frage nach der Differenzierung bzw. Invoierung sich ein Mitbewerber von anderen Kanzleien unterschiedet, wurde mehrheitlich festgehalten, dass keine Differenzierung bestehe. Diejenigen, die einen Unterschied zu anderen Mitbewerbern sahen, führten dies auf eine bestimmte Spezialisierung zurück. Nur wenig Teilnehmende (5%) gaben an, dass sie sich durch den Einsatz von LegalTech-Lösungen oder der Art der Dienstleistungsbeziehung von anderen Anwaltskanzleien unterscheiden. Eine sehr grosse Mehrheit (87%) der Teilnehmenden ist der Meinung, der Rechtsmarkt werde sich verändern. Bei Kanzleien, die 11-50 oder 51-100 Anwälte beschäftigen, ist dies Güte 94/100%. Ferner sind 52% der Teilnehmenden

1. Einzigste Kanzlei der Schweiz, die sich durch den Einsatz von LegalTech-Lösungen von anderen Anwaltskanzleien unterscheidet.

ANNALES REVUE DE L'AVOCAT 6/2020 247

La maison d'édition

Rédaction

Peter von Ins – partenaire de l'étude d'avocats «von ins | wyder | zumstein» à Berne – est rédacteur en chef de la «Revue de l'avocat» depuis 1998. Cet avocat, qui a également suivi les formations d'avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, et de médiateur, est assisté par le secrétaire général de la FSA, des corédacteurs de différentes régions du pays et de relecteurs juridiques des Editions Stämpfli pour la rédaction.

Rubriques

Notamment: Le Point de mire du conseil FSA, Question du jour, Pratique du barreau, Jurisprudence, Droit de l'avocat, FSA – ordres cantonaux, Forum, Glose.

Groupe cible

Tous les membres de la Fédération suisse des avocats, avocats/tes, juges, professeurs/es, étudiants/tes en droit, juristes actifs dans l'administration et l'économie.



Stämpfli Verlag

Editions Stämpfli SA

Maison d'édition de sciences juridiques et politiques de premier plan, les Editions Stämpfli publient des informations juridiques complètes. A côté de la publication de revues sur des thèmes juridiques généraux ou spécifiques, elles publient également une vaste gamme d'ouvrages imprimés dans tous les domaines juridiques importants. Les Editions Stämpfli proposent également leur propre site internet et sont l'un des principaux actionnaires de la plate-forme d'information juridique Swisslex.

Outre la publication d'informations juridiques, les Editions Stämpfli SA proposent également un programme d'ouvrages spécialisés ainsi que la « librairie Stämpfli » en ligne.

SAV  FSA

Schweizerischer Anwaltsverband
Fédération Suisse des Avocats
Federazione Svizzera degli Avvocati
Swiss Bar Association

La Fédération suisse des avocats FSA

La Fédération suisse des avocats FSA défend l'image, les droits et les intérêts de la profession d'avocat face aux autorités fédérales et aux organisations internationales. Elle s'engage pour l'indépendance de la profession d'avocat, promeut les relations entre les associations cantonales et entretient les relations avec les organisations internationales d'avocats avec des objectifs similaires. La Fédération suisse des avocats FSA accorde également une grande importance à la formation continue théorique et pratique de ses membres.

DONNÉES MÉDIAS

Aspects techniques

Tirage

11 000 exemplaires (tirage vendu resp. attesté par un notaire)

Langues

Allemand/français combinés, sporadiquement anglais ou italien

Caractéristiques techniques

Format: A4, 210×297 mm
Miroir de page: 170×248 mm
Papier: Couché

Matériel d'impression

PDF/X-4 selon ISO 15930-7
300 dpi, CMJN, polices incorporées
Découpe 3 mm
Guide sur [pdfx-ready.ch](https://www.staempfli.com/pdfx-ready.ch)

Conditions générales de vente

Voir sur [staempfli.com/donnees-medias](https://www.staempfli.com/donnees-medias)

Frais administratifs

Si des annonces sont modifiées ou annulées après la date butoir, nous facturons un forfait pour frais administratifs.

Traitement de données/mise en page

Les adaptations et prestations créatives (traitement d'image et de texte, etc.) sont facturées séparément en fonction du travail effectif.

Imprimerie

Stämpfli Communication, Berne

Rabais / commission

Rabais contrat: 3 fois 5 %, 6 fois 10 %, 10 fois 15 % du prix fort
Commission: Pour les agences de publicité reconnues et les intermédiaires, 10 % du prix net

Editeur / rédaction

Fédération suisse des avocats et Edition Stämpfli SA

Fédération suisse des avocats
Marktgasse 4
Case postale 8321, 3001 Berne
Tél. 031 313 06 06
Fax 031 313 06 16
info@sav-fsa.ch
[sav-fsa.ch](https://www.sav-fsa.ch)

Editions Stämpfli SA
Wölflistrasse 1
Case postale, 3001 Berne
Tél. +41 31 300 63 25
Fax +41 31 300 66 88
zeitschriften@staempfli.com
[staempfliverlag.com](https://www.staempfliverlag.com)

Rédacteur en chef
Peter von Ins
Avocat
Kochergasse 6
3001 Berne
Tél. 031 328 35 35
Fax 031 328 35 40
peter.vonins@bern.law

Abonnements (CHF avec 2,5 % de TVA, excl. frais de ports)

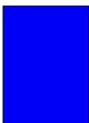
Abo	Prix
Abonnement annuel Suisse	223.–
Abonnement annuel Europe	223.–
Etudiants	103.–
Abonnement online	195.–
Numéro isolé	32.–

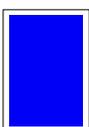
Pour les commandes d'abonnement et changements d'adresses, contactez la FSA. Les membres de la FSA se rendent directement à la FSA.

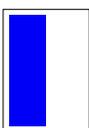
Prix des annonces en CHF, sans 8,1% de TVA

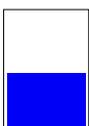
Formats et prix

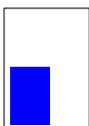
Prix en couleurs ou noir-blanc

<u>1/1 page</u>	
216 x 303 mm	
3199.-	

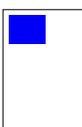
<u>1/1 page</u>	
170 x 248 mm	
3199.-	

<u>1/2 page verticale</u>	
82 x 248 mm	
1899.-	

<u>1/2 page horizontale</u>	
170 x 121 mm	
1099.-	

<u>1/4 page verticale</u>	
82 x 121 mm	
1099.-	

<u>1/4 page horizontale</u>	
170 x 58 mm	
1099.-	

<u>1/8 page horizontale</u>	
82 x 58 mm	
599.-	

<u>1/8 page bannière</u>	
170 x 22 mm	
599.-	

<u>Champ d'adresse</u>	
82 x 43 mm (10 parutions)	
499.-	

Parution / planning

Parution mensuelle

<u>Délai d'insertion</u>	<u>Dates de parution</u>
04.01.2024	26.01.2024
01.02.2024	23.02.2024
29.02.2024	22.03.2024
04.04.2024	26.04.2024
07.05.2024	31.05.2024
06.06.2024	28.06.2024
08.08.2024	30.08.2024
05.09.2024	27.09.2024
03.10.2024	25.10.2024
21.11.2024	13.12.2024

Prix spéciaux

Emplacements spéciaux

Pages de couverture

2 ^e et 4 ^e page de couverture	3738.-
---	--------

Autres emplacements fixes: 10 % de supplément du prix brut

Encarts libres / encarts agrafés

Valeur publicitaire	jusqu'à 50 g	2990.-
Frais techniques	encarts libres/encarts agrafés	405.-/325.-
Frais de port	jusqu'à 50 g encarts libres/encarts agrafés	1095.-/200.-

Online

Medium Rectangle	480.-
Wide Rectangle	680.-

Spécifications techniques

Run of Site

Taille maximale du fichier: 500 kb

Taille du fichier: png, jpg

Medium Rectangle: 410 x 205 Pixel

Wide Rectangle: 800 x 250 Pixel

Prenez contact avec nous

Les médias spécialisés sont notre domaine. Nous commercialisons leurs espaces publicitaires électroniques et imprimés, ainsi que les portails et canaux associés. Ce faisant, nous sommes en contact étroit avec les éditeurs, les rédactions et vous, les clients publicitaires. Notre objectif est votre réussite. Nous sommes heureux de vous conseiller tout au long du processus, de la conception jusqu'à la mise en œuvre. Nous connaissons les exigences et les particularités des différentes publications, portails et formats publicitaires. C'est ainsi que nous assurons que votre message apparaît avec le meilleur design, au bon endroit, dans le format souhaité, au bon moment et dans le bon support publicitaire.

Vous souhaitez une consultation globale, un calcul des coûts ou vous avez d'autres questions concernant l'offre ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes impatients de vous entendre.



Vos personnes de contact chez Stämpfli Communication



Willy Beutler

Responsable conseil et
commercialisation de média
Tél. +41 31 300 63 82

mediavermarktung@staempfli.com



Christian Hauff

Responsable Conseil et
commercialisation médias
Tél. +41 44 403 44 61

mediavermarktung@staempfli.com

Stämpfli Communication

Wölflistrasse 1
Case postale
3001 Berne
+41 31 300 66 66

Hertistrasse 3
8304 Wallisellen
+41 44 309 90 90

info@staempfli.com
www.staempfli.com